



# FEDERATION CAMEROUNAISE DE FOOTBALL CAMEROON FOOTBALL FEDERATION

Affilié à la FIFA en 1962, à la CAF en 1963 et à l'UNIFFAC en 1998

DECISION N° 033 /FECAFOOT/PDT/2022

PORTANT NOMINATION DE L'EQUIPE D'ENCADREMENT TECHNIQUE DE LA SELECTION  
NATIONALE U20 MESSIEURS DE FOOTBALL DU CAMEROUN

LE PRESIDENT DE LA FEDERATION CAMEROUNAISE DE FOOTBALL :

- Vu la Constitution ;
- Vu la Loi n°2018/014 du 11 juillet 2018 portant Organisation et Promotion des Activités Physiques et Sportives au Cameroun ;
- Vu le Décret n° 2014/384 du 26 septembre 2014 portant organisation et fonctionnement des Sélections Nationales de Football ;
- Vu la Convention MINSEP-FECAFOOT du 05 février 2015 relative à la gestion des Sélections Nationales de Football ;
- Vu les Statuts de la FIFA ;
- Vu les Statuts et Règlements de la FECAFOOT ;
- Vu le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale électorale de la FECAFOOT tenue le 11 décembre 2021 ;
- Vu les nécessités de service.

DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>** : Les personnes dont les noms suivent sont à compter de la date de signature de la présente décision, nommées aux postes ci-après au sein de la sélection nationale U20 Messieurs de football du Cameroun :

- *Entraîneur National Sélectionneur : Augustine SIMO*
- *Entraîneur National Adjoint : KENMOE SIMO Yvan Loïc*
- *Entraîneur des Gardiens : EBOUE EBOUE André Joël*
- *Préparateur Physique : NDIKUM Blaise Tengoh*

**Article 2** : Les intéressés auront droit aux avantages de toutes natures prévus par la réglementation en vigueur.

**Article 3** : La présente décision sera enregistrée puis publiée partout où besoin sera. /-

Yaoundé, le **12 JUL 2022**

**Copie :**

- MINSEP
- SG FECAFOOT
- Intéressés
- Archives



LE PRESIDENT

ETO'O FILS Samuel

